



Pension alimentaire quand l'enfant ne veut plus vous voir

Par **lilou**, le **10/03/2010** à **10:23**

Bonjour,

Doit on continuer à verser une pension alimentaire quand l'enfant ne veut plus vous voir ?

Jusqu'à combien d'année en arrière peut on remonter pour demander un arriéré de pension ?

Merci